



---

On estime que près de 230 espèces de vertébrés sont susceptibles de fréquenter le territoire à l'étude ou ses environs immédiats. Certaines d'entre elles sont très courantes, d'autres se démarquent en raison de leur caractère particulier.

On y dénombre 20 espèces de poissons dans les plans d'eau. Le lac Témiscouata abrite la communauté la plus complexe, soit 17 espèces. On y trouve notamment le grand corégone et le touladi, que l'on associe aux eaux froides et bien oxygénées. La présence du touladi est typique des lacs profonds de grande superficie qui caractérisent la région naturelle des monts Notre-Dame. Le grand corégone, communément appelé « pointu », jouit d'une grande notoriété au Témiscouata, puisque cette espèce a historiquement soutenu d'importantes pêcheries. L'aire de fraie du grand corégone est concentrée dans le segment de la rivière Touladi situé entre le lac Touladi et le lac Témiscouata. Les lacs Rond et Croche se distinguent pour leur part en raison de la présence d'une forme particulièrement rare d'épinoche à trois épines, présentant ainsi un intérêt scientifique certain.

La composition avienne du territoire à l'étude pourrait atteindre 150 espèces d'oiseaux et traduit l'importance du milieu forestier. Ainsi, les passereaux comptent pour plus de la moitié de celles-ci. On trouve également plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques à proximité des herbiers et des plans d'eau. Au chapitre des particularités, signalons que le pygargue à tête blanche est observé régulièrement en bordure du lac Témiscouata et dans l'axe de la rivière Touladi. On l'a désigné espèce vulnérable au Québec. Signalons que 2 des 5 sites de nidification connus au sud du Saint-Laurent sont situés dans le territoire à l'étude.

Parmi les 13 espèces d'amphibiens et les 5 espèces de reptiles susceptibles d'être présents dans le territoire à l'étude, la présence du ouaouaron au lac Touladi est intéressante, puisqu'il se trouve pratiquement à la limite est de son aire de distribution au Québec.

Le territoire à l'étude est susceptible d'abriter 40 espèces de mammifères. On y trouve également 2 habitats fauniques ayant un statut légal de protection. Il s'agit d'un habitat propice au rat musqué et d'une aire de confinement du cerf de Virginie. À ce propos, le Bas-Saint-Laurent compte 204 ravages de cerfs de Virginie, le plus vaste étant celui du Lac-Témiscouata. Le territoire à l'étude couvre environ 80 % de ce ravage.

---